



Agen, le 1<sup>er</sup> juin 2017

**LIGUE DES CONDUCTEURS**

**Reponsesparlementaires**  
**@liguedesconducteurs.org**

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité m'interroger sur mes intentions, si je suis élu député de Lot-et-Garonne, en matière de sécurité routière.

Je connais assez bien l'état d'esprit qui anime les membres de votre association : il se trouve que l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire à Agen depuis huit ans comporte en son sein des membres qui, bien que non adhérents à votre association (à ma connaissance) ne manquent jamais de plaider dans un sens proche des thèses que vous développez lorsqu'il est question de sécurité routière.

C'est fort de cette expérience de terrain, conjuguée avec les deux mandats parlementaires que j'ai eu l'honneur d'exercer, que je souhaite vous répondre avec beaucoup de sincérité.

Mon souci, si je suis élu député, sera de veiller au bon équilibre des mesures et de m'affranchir de formules jusqu'au-boutistes, qu'elles aillent dans le sens du tout-répressif ou qu'elles aillent dans le sens d'une plus grande liberté.

Nous avons ainsi mis en place à Agen une zone 30 dont l'expérience nous montre que, mise en œuvre intelligemment, elle permet une réduction globale de la vitesse et une diminution comparable à la fois de la fréquence des accidents et de leur gravité. Mais nous avons veillé à ce que les grands axes structurants du cœur de ville, qui permettent de maintenir une circulation normale, soient demeurés à 50 km/h.

De manière plus générale, nourri par cette expérience d'élu local, je sais que les politiques trop binaires et trop aveuglément mises en œuvre crispent les différents usagers et aboutissent souvent à des résultats inverses de leurs intentions initiales. Nous savons tous que la vitesse et l'inattention sont des facteurs aggravants parmi d'autres qu'il est nécessaire de corriger, y compris par des mesures répressives parfois, mais qu'il faut, à chaque fois que c'est possible, susciter parallèlement l'adhésion et informer des dangers.

C'est donc une politique équilibrée de sécurité routière que je soutiendrai si les électeurs de ma circonscription me font l'honneur de m'élire comme leur député.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon très sincère dévouement.

Amicalement,  
Jean Dionis

Jean DIONIS du SEJOUR